

SI NOS MERES CHRETIENNES SE RENDAIENT BIEN COMPTE....

Si nos mères chrétiennes se rendaient bien compte de l'effrayante responsabilité qu'elles assument en résistant aux claires directions de l'Eglise; si les femmes avaient bien conscience du rôle rédempteur que le Christ leur a réservé dans la famille et dans la société chrétienne, elles sacrifieraient volontiers, pour l'honneur de leur mission, la malsaine satisfaction d'exhiber, dans une proportion toujours grandissante, leurs jambes, leurs bras, leur poitrine, ou celles de leurs filles, aux yeux pleins de convoitise des hommes et des jeunes gens que de semblables provocations ne pourraient, sans miracle, laisser purs. La génération élevée dans un milieu où la pudeur était observée, s'est laissée entraîner, dans ce mouvement d'impudique exhibition de la chair, avec une facilité qui nous a déconcertés; quelle génération donc nous prépare-t-on, avec ces enfants et ces jeunes filles élevées en dehors de toute réserve et familiarisées dès le bas âge avec les tenues les plus provoquantes.

Il ne faut pas cesser la lutte, toute pénible qu'elle puisse être; il y va de l'avenir de nos moeurs; nous ne pouvons prendre notre parti de voir les jeunes âmes souillées par le spectacle de scandaleuses nudités, les femmes catholiques vêtues comme des courtisanes à la recherche de victimes, nos églises même audacieusement bravées par des tenues que les familles respectables n'auraient pas endurées autour de leur table il y a vingt-cinq ans passés.

Mgr F.-X. ROSS, évêque de Gaspé.

LA BEATIFICATION DE PIE X

La procédure relative à la cause de béatification de Pie X se poursuit conformément aux règles canoniques. L'instruction ouverte dans le diocèse de Trévise, où Joseph Sarto est né et où il a commencé son ministère sacerdotal, est terminée. Le dossier de ce procès, au cours duquel 129 séances ont été tenues, comprend 1,752 feuilles et 305 annexes. Il a été remis à la Sacrée Congrégation des Rites, qui réunit de même les pièces relatives aux instructions ouvertes à Rome, à Mantoue, à Venise et ailleurs.

—Par l'entremise de la *Catholic Church Extension Society* le R. P. Bousquet, O. M. I., supérieur des missions de Fort Alexandre, a obtenu d'une dame charitable, qui a voulu rester inconnue, la somme de \$500 pour construire une chapelle aux sauvages de Hole River.